Les orateurs ont engagé les grévistes à ne pas sortir de la légalité.

A Liège la situation est calme, les arrestations de grévistes continuent.

Il est probable que mardi la moitié des grévistes aura repris le travail. Les grévistes souffrent déjà d'une grande misère. Le gouvernement de la province vient de lancer une proclamation pour rassurer les ouvriers qui veulent travailler.

Il déclare que l'ordre sera maintenu et que les fauteurs de désordres seront sévèrement punis.

REVUE DE LA PRESSE

Conclusion d'un très remarquable article de Séverine, dans le *Figaro* :

« Le jour où a été voté l'article 7, le jour où des agents ont traîné hors des couvents de vieux prêtres qui ne se défendaient point, ont apposé les scellés sur les chapelles et mis Dieu sous séquestre; tandis que la multitude républicaine, ravie, flattée par ses maîtres du jour dans ce qu'elle a de préjugés sans noblesse, d'hostilités sans grandeur, criait *bis* et criait bravo, il s'est trouvé des indépendants pour protester au nom de la liberté, pour dire aux applaudisseurs : « Gare ! l'arme est à deux tranchants; votre tour viendra. »

» Il est venu. Les expulsions de socialistes ont suivi les expulsions de jésuites; les salles de réunions ont été fermées comme avaient été fermées les églises; ainsi que des prédicateurs avaient été affamés, pour quelques paroles imprudentes, ainsi les orateurs de meeting ont été déférés au tribunaux, chassés de leur emploi, condamné à la ruine ou au malheur.

» Et les persécuteurs étaient les mêmes, qui frappaient ainsi les croyants et les convaincus, le cœur et le cerveau de la nation. Eux en sont le ventre — les joyeux satisfaits, haïsseurs d'enthousiasmes, méprisseurs de pauvres, reniant Dieu, qui les gêne, et le peuple, qui leur fait peur !

» Ce sont eux qui ont lancé la cavalerie contre les femmes de Vicq, humbles chrétiennes coupables d'avoir voulu garder les Sœurs dans leur école, et ce sont eux qui, l'autre jour, ont pressé la gâchette des fusils contre des fillettes chantant la *Marseillaise* et réclamant des prisonniers.

» Et c'est parce que vous avez applaudi aux premières violences, frappant des gens d'opinions adverses, ô socialistes; c'est parce qu'alors vous avez fait passer l'ignoble politique avant le droit pur; c'est parce qu'un unanime cri de protestation ne s'est pas élevé en ce pays, que les vôtres sont aujourd'hui atteints, couchés sanglants par les balles dans le cimetière de Fourmies.

» Et regardez avec quel soin les journaux gouvernementaux essaient d'atténuer, de diminuer l'admirable rôle de l'abbé Margerin; comme ils ont peur de cette alliance entre l'ouvrier et le prêtre; comme ils sentent qu'elle fait ressortir davantage la misérable conduite des autorités civiles — des autorités qui sont cause, par leur manque de sang-froid et de courage, que cette République, comme lady Macbeth, a désormais aux mains une tache que toute l'eau des océans, tous les parfums de l'Arabie n'arriveraient pas à effacer !

» Avez-vous vu l'admirable dessin, la page d'histoire poignante, tracée par Willette dans le *Courrier Français* ?

» Sur la place de Fourmies, des enfants, des jeunes filles sont étendus, dans la pénombre, parmi des flaques de sang. Debout, le cigare au bec, le képi galonné en tête, se tient M. le préfet Isaac. Et sous ses pieds — ô douleur ! ô honte ! — le drapeau du 145e git...

» S'ils croient qu'on leur pardonnera cela : l'armée mêlée à cette boucherie, nos petits troupiers tirant dans de la chair française, essayant leurs fusils contre ceux de leur race, contre ceux de leur pays ?

» Sur le champ de bataille de Fourmies — puisqu'il y a pour nos gouvernants d'autres champs de bataille que la frontière mutilée ! — regardez donc qui sont les deux hommes faisant leur devoir comme des héros, s'élançant au devant des balles, ramassant les blessés sous cet des décharges prochaines ?

» Ce sont les deux alliés de demain : l'un porte une lanterne, l'autre une soutane — le prêtre et l'ouvrier ! »

M. Arthur Meyer, dans le *Gaulois*, constate la mort de l'Union conservatrice :

« Une politique nouvelle est donc inaugurée. C'est la politique du drapeau déployé, du *chacun pour soi*.

» Nous n'imiterons pas la tactique que nous signalons sans amertume et sans rancune, et nous ne dirigerons pas contre la politique de nos amis les critiques qu'on adressa à la nôtre.

» L'union conservat ice est morte. Peut-être eût-on pu la continuer ou la galvaniser en lui donnant le nom d'*Union sociale* et en la transformant en une sorte de fédération propre à grouper tous ceux qui recherchent ce maximum de justice humaine que la Révolution avait promis et qu'elle est incapable de donner, quand elle ne le remplace pas par des coups de fusil Lebel. Dans ce bon combat serait venu se placer, au premier rang, notre ami, M. de Cassagnac, le défenseur vaillant, attitré, de toutes les bonnes causes.

» Une autre politique a été adoptée. M. le comte d'Haussonville a déployé le drapeau, a proclamé que l'heure des compromis était passée, soit! Nous nous inclinons en soldats disciplinés. Nous sommes derrière lui, avec la *Gazette de France*, avec tous les organes de province qui ont accepté cette politique.

» Il nous reste deux ans pour préparer les élections de la prochaine législature. Il faut que ces élections soient plus brillantes, au point de vue royaliste, que ne le furent les élections accomplies avec la politique désavouée. »

A propos du R. P. d'Audiffret poursuivi pour un sermon prononcé le jour des Rameaux, M. Paul de Cassagnac écrit dans l'*Autorité* :

» Enfin! voilà donc les hommes de Dieu qui se lèvent et se dressent pour le bon combat.

» Hier, c'était l'archevêque d'Aix.

» Aujourd'hui, c'est un humble prédicateur perdu dans les Landes.

» Ils trouvent, avec raison, que c'est assez de sommeil, assez d'humiliation, assez de lâcheté et qu'il est temps de descendre dans le cirque où rugissent les fauves de l'athéisme triomphant.

» Ceux-là donnent l'exemple.

» On le suivra.

» Et comment se fait-il donc qu'il ait tant tardé, cet exemple ?

» Ne sommes-nous pas les catholiques d'autrefois, de toujours ?

» Est-il donc plus difficile de braver un Carnot, un Fallières, un Bourgeois, qu'un Néron, qu'un Domitien, qu'un Julien ?

» Et les républicains révolutionnaires sont-ils plus redoutables que les païens défendant leurs idoles qui chancelaient sur leur piédestal, alors qu'un cri disait à travers l'Olympe déserté : « Les dieux s'en vont ! »

» Livrés aux bêtes comme alors, les chrétiens ont au moins la bonne fortune, à cette heure, que les bêtes sont d'une autre espèce.

» Ils n'eurent pas peur des tigres et des lions de la ville Reine.

» Auraient-ils peur des pourceaux de la franc-maçonnerie ? »

Le crime de Marseille

Marseille, 10 mai. — Un crime, heureusement fort rare dans les annales judiciaires, vient de se produire dans notre ville.

Il y a trois jours, les époux Cournon, habitant un cabanon du côté du vallon de l'Oriol, vinrent prévenir le commissaire du quartier qu'ils avaient, en rentrant chez eux, trouvé leur bonne, Anna Faure, âgée de vingt-trois ans, noyée dans le bassin du petit jardin de leur habitation.

La pauvre fille, à ce qu'ils racontèrent, gisait la tête plongée dans l'eau et tenant, dans sa main crispée, un perroquet. Ils pensèrent que leur bonne avait poursuivi l'oiseau échappé et qu'en l'attrapant elle était tombée et s'était heurtée la tête contre la margelle. Perdant connaissance par suite du choc, elle aurait péri asphyxiée dans l'eau du bassin.

Le commissaire ajouta foi, d'abord, à cette histoire; mais hier soir il apprit que quelques semaines avant l'accident, la jeune fille avait contracté une assurance de 100,000 francs sur la vie; la prime du premier semestre avait même été versée à la compagnie.

Le procureur de la République, instruit de l'affaire, conçut des soupçons et ordonna de surseoir à l'inhumation d'Anna Faure; bientôt, en effet, il acquit la certitude que la jeune fille avait été victime d'un assassinat.

Le sieur Cournon, de connivence avec un négociant véreux nommé Arnisson, s'était mis en quête, dans les bureaux de placements d'une jeune fille qu'il pût prendre à son service.

Anna Faure, jeune, de bonne santé, avait tout pour lui convenir; on la traita avec beaucoup d'égards, et, peu à peu, à force de gentillesses, on parvint à la faire contracter une assurance de 100.000 francs.

Cette fille était d'une médiocre intelligence; elle consentit aisément à ce qu'on lui demandait, et le sieur Cournon s'adressa à la Compagnie « la France » présentant Anna Faure comme une jeune fille de famille protégée par un monsieur âgé, le M. Ardisson en question, et en faveur duquel elle désirait s'assurer.

La police fut signée dans ces conditions, et, le 10 avril, les misérables qui avaient si bien machiné leur crime, ne tardèrent pas plus longtemps à l'exécuter.

L'enquête a permis d'établir que la victime a été frappée à la nuque à l'aide d'un instrument contondant, puis, qu'après l'avoir assommée, les meurtriers ont disposé le cadavre, la tête baignant dans le bassin de telle façon que le médecin appelé en hâte; pût conclure à un accident.

Cournon et sa maîtresse, ainsi que le sieur Ardisson, ont été arrêtés ce matin.

Ils ont, d'abord, opposé les plus vives dénégations, mais ils sont entrés depuis dans la voie des aveux, rejetant toutefois l'un sur l'autre les responsabilités du crime.

NOUVELLES DU JOUR

Le duel Rochefort-Isaac

Paris, 10 mai. — Les témoins de M. Rochefort MM. Ayrand Degeorge, Galli rédacteur de l'*Intransigeant* et ceux de M. Isaac ont pris, à midi, le train de Bruxelles où ils vont rejoindre leurs clients.

Les conditions de la rencontre sont l'épée de combat avec corps à corps permis; sur la demande expresse des témoins de M. Isaac, le duel aura lieu demain.

Cinq soldats noyés

Caëstre, 10 mai. — Cinq soldats du 9e d'artillerie se sont noyés en se promenant sur l'Adour.

L'anarchiste Cipriani

Rome, 10 mai. — La police vient d'arrêter une dizaine d'ouvriers venus des Romagnes, avec l'intention de délivrer l'anarchiste Cipriani.

Une réunion royaliste à Perpignan

Perpignan, 10 mai. — Aujourd'hui, à 2 heures, a eu lieu à Perpignan, à la Sainte-Claire, une réunion, organisée par le comité royaliste des Pyrénées orientales; 1.200 personnes y assistaient, parmi lesquelles les délégués des comités royalistes de l'Aude, de l'Hérault et autres départements du midi.

M. Primetteau, président de la société des conférences royalistes du Sud-Ouest, a prononcé un long discours très applaudi. L'orateur a attaqué la politique financière du gouvernement. Il a protesté violemment contre le vote de la loi d'accroissement, contre les laïcisations d'écoles, contre la violation de la liberté de conscience et contre l'intolérance envers la religion.

Il a engagé le parti royaliste à suivre les conseils de M. d'Haussonville, à entrer dans la période d'action, à combattre énergiquement dans toutes les élections pour renverser la République, non par une révolution, mais par des moyens pacifiques.

La réunion a voté une adresse à M. le comte de Paris.

Les sociétés secrètes à Valparaiso

Valparaiso, 10 mai. — La ville est terrorisée par des sociétés secrètes auxquelles on attribue l'attentat commis le 7 mai, attentat qui était dirigé contre M. Vienna, candidat à la présidence et qui ne fut pas atteint.

Achat de chevaux par les allemands

Luxembourg, 10 mai. — Vous pouvez affirmer en dépit de tout démenti que des marchands allemands parcourent le grand-duché, achetant partout les chevaux qu'on veut bien leur vendre.

Tous ces chevaux sont dirigés sur Cologne-Coblentz, et sont destinés à l'artillerie de campagne de ces villes.

Aux foires de Goesdorf, de Heinerscheid, de Remich, d'Ettelbück, tous les chevaux exposés en vente ont été achetés par des Allemands.

L'encyclique sur la question sociale

Rome, 10 mai. — On a expédié aux évêques, sous pli cacheté, l'encyclique sur la question sociale. Elle comprend 57 pages in-quarto : c'est le plus long document pontifical rédigé par Léon XIII. La traduction anglaise est due à la collaboration du cardinal Manning et de Mgr Walsh, archevêque de Dublin. On m'affirme que la traduction française a été faite par le pape lui-même. Il aurait dit : « Le style laissera peut-être à désirer un peu, mais ma pensée sera bien rendue. »

Le régent de Manipour prisonnier

Rangoon, 10 mai. — Le régent de Manipour a été fait prisonnier par les Manipouris.

Les courses de Longchamps

Paris, 10 mai. — Voici les résultats des courses à Longchamps :

Prix des Tertres : 1. *Mobilisé*; 2. *Arista*.

Prix du Trocadéro : 1. *Trompette*; 2. *St-Barnabé*; 3. *Courant d'air*.

Grande poule des Produits : 1. *Gouverneur*; 2. *Révérend*; 3. *Primrose*.

Prix du Lac : 1. *Hallebardier*; 2. *Michon*; 3. *Excellent*.

Prix de Neuilly : 1. *Le Négus*; 2. *Freluquet*; 3. *Vermillon*.

Prix de Courbevoie : 1. *Chalet*; 2. *Double-Six*; 3. *Zarine*.

Incendie du palais du gouvernement à Obock

Paris, 10 mai. — On nous écrit d'Obock que la maison du gouvernement a été dévorée par un incendie.

Les archives ont pu être sauvées, grâce au courage et à l'énergie du gouverneur par intérim, qui s'est lui-même jeté dans les flammes pour les enlever à la destruction.

Arrestations d'anarchistes à Saint-Denis

Paris, 16 mai. — De nouvelles arrestations d'anarchistes ont été opérées hier à Saint-Denis.

M. Belonino, commissaire de police de la circonscription-Sud a envoyé au Dépôt les compagnons Lefèvre et Rousseau qui arrivaient de Dunkerque; ils étaient armés l'un et l'autre et avaient leurs poches remplies de numéros du journal la *Réforme*.

Rousseau était en outre porteur d'un carnet contenant les adresses d'un grand nombre d'anarchistes de Paris, de la banlieue et des grandes villes de France et de l'étranger.

L'impopularité de M. Constans

Limoges, 10 mai. — On n'est pas sans inquiétude à la préfecture sur les conséquences que pourrait entraîner la présence de M. Constans à Limoges.

Les évènements de Fourmies ont exaspéré contre lui la population ouvrière; les esprits sont très montés et l'agitation est entretenue par des meneurs boulangistes qui semblent avoir retrouvé une certaine influence.

Des démarches officieuses ont été faites, paraît-il, auprès du ministre de l'intérieur pour le dissimuler d'accompagner M. Carnot à Limoges.

L'explosion de Rome

Paris, 10 mai. — Le *Matin* reçoit de Rome une dépêche d'après laquelle la commission d'enquête sur l'explosion de la poudrière de la porte Portèse, a reconnu que cet accident était dû à un attentat criminel.

La question de Terre-Neuve

Saint-Jean, 10 mai. — Les deux Chambres du parlement de Terre-Neuve se sont réunies aujourd'hui en séance secrète pour discuter la proposition de sir William Whiteway, relativement à l'observation du *modus vivendi* avec la France.

On prévoit que les chambres suivront les conseils des délégués de Terre-Neuve à Londres et approuveront pleinement la conduite de ces derniers.

La décision à laquelle arrivera le Parlement sera immédiatement annoncée au public.

La crise financière en Portugal

Lisbonne, 10 mai. — La Banque de Portugal a continué aujourd'hui à échanger des billets et de l'or contre des monnaies d'argent.

Quelques déposants retirent leurs fonds des banques et des caisses d'épargne, mais la crise semble conjurée; des stocks importants de numéraire existent dans les banques.

Beaucoup de badauds stationnent devant les établissements financiers.

Les nouvelles d'Oporto concernant la situation financière et politique sont très bonnes.

Les ministres, réunis en conseil, ont décidé qu'aucune mesure nouvelle n'était nécessaire.

Le comte de Munster

Berlin, 10 mai. — Le bruit court, et je vous en fais part sous toutes réserves, que le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, serait prochainement déplacé.

Extradition d'anarchistes allemands en Suisse

Genève, 10 mai. — A la suite de nombreuses perquisitions, la police fédérale a arrêté trois anarchistes allemands qui, sur leur demande, ont été conduits à la frontière française.

Le pain et la viande depuis 1887

Il résulte d'une statistique publiée par le ministère de l'agriculture que depuis 1887, c'est-à-dire depuis l'établissement du droit de 5 fr. sur les blés, le prix moyen du kilogramme de pain a été de 0,34 cent., alors que pendant les trois années précédentes le prix moyen du kilogramme était de 0,40 c.

La même statistique démontre qu'avant l'établissement des droits sur le bétail étranger, le prix moyen du kilogramme de bœuf était de 1 fr. 63, du kilogramme de veau de 1 fr. 72, du kilogramme de mouton de 1 fr. 81.

Depuis l'établissement des droits, c'est-à-dire depuis 1887, le prix moyen du kilogramme est pour le bœuf 1 fr. 45, pour le veau 1 fr. 48, pour le mouton 1 fr. 70.

Il n'est donc pas exact de dire, comme le font certains intéressés, que les consommateurs aient eu à souffrir de l'établissement des droits.

Se brûler vif !

Rue des Tournelles, 12, à Paris, habitent les époux J..., le mari est employé à la Compagnie du gaz; sa femme exerce le métier de cuisinière.

Ivrogne et querelleur, J... maltraitait fréquemment sa femme; plusieurs fois déjà celle-ci avait quitté le ménage et s'était réfugiée chez ses parents. Il y a quelques jours, à la suite d'une nouvelle scène, elle avait de nouveau abandonné son mari.

Irrité de ce départ, J... apprit en outre, presque en même temps, qu'il allait être renvoyé par sa Compagnie. Il conçut alors le dessein de mettre fin à ses jours, et avant hier matin à 6 heures, il exécutait son projet dans des circonstances particulièrement épouvantables; ayant arrosé de pétrole draps et couvertures, il s'étendit sur le lit et y mit le feu.

Quelques instants plus tard, des voisins, apercevant des flammes, voulurent pénétrer dans le logement de l'employé : la porte étant fermée, l'un d'eux, M. Deschodt, entra par la fenêtre à l'aide d'une échelle.

Le commencement d'incendie qui s'était déclaré fut rapidement éteint. Quant à J..., malgré d'épouvantables brûlures qui ne lui laissaient guère l'apparence humaine, il respirait encore. Transporté à l'Hôtel-Dieu par les soins de M. Carlier, commissaire de police, le malheureux y est mort au bout de quelques heures.

Arrestation d'un espion

Il y a quelques jours, Schmieder, sujet badois, venant de Meurthe-et-Moselle, arrivait à Paris dans la soirée et laissant sa valise en consigne à la gare.

Revenu le lendemain pour la retirer, il manifesta une certaine hésitation en présence des employés de l'octroi qui lui demandaient s'il n'avait rien à déclarer Il n'en fallut pas davantage pour que sa valise fut soumise à une inspection des plus minutieuses. L'employé qui s'acquittait de ce besogne ayant découvert entre un pantalon et une couverture, un dessin de fortification, eut l'heureuse inspiration de faire prévenir immédiatement le commissaire de surveillance, qui vint aussitôt et mit en état d'arrestation le propriétaire de la valise.

En examinant de plus près le contenu, on n'avait pas tardé en effet à acquérir la preuve qu'on se trouvait en présence d'un espion des plus dangereux. Reconnaissance complète des ouvrages du Lomont, description du réseau télégraphique souterrain dans le secteur Paris, Nancy, Montbéliard; différentes autres notes sur des points intéressant la défense du territoire, etc., toutes marchandises qui, il est vrai, échappent à l'octroi, mais qui tombent sous le coup de la loi du 18 avril 1886 : voilà ce que contenait la valise de Schmieder.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La situation est encore meilleure que samedi; à peu d'exceptions près, tous les ouvriers travaillent.

Chez MM. Wattel-Dillies un changement heureux est survenu; on sait qu'à la fin de la semaine dernière les ouvriers avaient voulu appliquer, d'eux mêmes, la journée de dix heures; lundi matin un certain nombre d'entre eux sont rentrés à cinq heures et demie, avec l'intention de travailler dans les mêmes conditions que par le passé; les autres se sont présentés à l'usine à sept heures, pour continuer à ne travailler que dix heures.

Le bruit a couru avec persistance que des placards invitant à la grève générale pour le 16 mai, avaient été colportés en ville et saisis par la police; cette nouvelle est erronée : elle a pris naissance à propos d'une promenade faite dimanche en ville par un certain nombre d'« hommes-sandwichs », portant une réclame pour un journal.

P. S. — On communique aux journaux l'avis suivant :

La fédération des Chambres syndicales ouvrières de Roubaix s'est réunie en assemblée générale le dimanche 10 mai, à 11 heures du matin, en son local, Grande-Rue, et a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Vu l'état actuel de l'industrie locale, et afin de laisser aux patrons ainsi qu'aux pouvoirs publics LE TEMPS nécessaire pour examiner sérieusement les revendications formulées le 1er Mai,

» La fédération des chambres syndicales ouvrières de Roubaix invite les travailleurs roubaisiens à ne céder à aucune excitation à la grève, en ce moment, et à ne prêter aucune importance aux bruits circulant en ville à ce sujet. »

Dans la même séance l'ordre du jour suivant a également été voté :

« La Chambre syndicale de l'industrie textile, rue Jeanne d'Arc, est priée de déclarer qu'elle se conformera à l'avenir aux décisions prises par la Fédération dont elle fait partie, sinon de se retirer de ladite Fédération. »

Les orgues de Saint Jean-Baptiste. — C'est demain mardi, à 4 heures très précises, que doit avoir lieu l'inauguration de ces orgues sorties de la célèbre maison Cavaillé-Coll, de Paris.

Grâce au précieux concours de M. Ch. Widor, l'éminent organiste de Saint-Sulpice, et de M. Delsart, universellement connu par son talent de violoncelliste, cette cérémonie sera très intéressante.

Le programme que nous reproduisons ci-après est des plus attrayants pour les amateurs de belle et bonne musique, exécutée par des artistes de premier ordre.

Programme. — 1. Toccata et fugue, Bach, CH. WIDOR; 2. Cantabile, Haendel, J. DELSART; 3. Cinquième symphonie, Allegro con Vivacezone, Allegretto, Adagio, Toccata, Widor; 4. Aria, Bach, J. DELSART; 5. Allegro du quatrième Concerto, Haendel; 6. Nocturne, Chopin, J. DELSART.

Une émouvante tentative de suicide. — Une femme de trente-cinq ans, Mme L..., de la rue du Fontenoy a tenté de se suicider, samedi soir, dans les circonstances suivantes :

Depuis quelque temps déjà, ses voisins avaient remarqué que cette malheureuse était dans une profonde tristesse. Samedi, plus triste encore que d'habitude, elle sortit de chez elle vers le soir, tenant par la main un enfant de cinq ans et en portant un autre de trois ans dans les bras. Elle se dirigea vers le quartier de la Vigne. Arrivée près du Pont Salembier, elle plaça ses deux mioches sur la rive du canal, et, après les avoir embrassés, elle se jeta dans l'eau.

Les bruit de sa chute et les cris poussés par les jeunes petits attirèrent deux déchargeurs de bateaux, MM. Aniset Bacq, de la rue des Longues-Haies, cour Roussel, et Alexis Lorequin, de la rue des Sept-Ponts munis de harpons, ils parvinrent, après bien des efforts, à retirer saine et sauve Mme L... Ils lui donnèrent des soins, puis allèrent prévenir M. Chauveau, commissaire de police du 4e arrondissement.

Interrogée sur les motifs qui l'avaient poussée à mettre fin à ses jours, Mme L..., fondant en larmes, répondit que, délaissée par son mari, elle se trouvait dans l'impossibilité de nourrir ses enfants et qu'elle préférait mourir que de les voir souffrir.

A la suite de cette déclaration, le mari, qui est employé comme homme de peine à la compagnie des mines de Vicoigne et Nœux, a été mandé chez le commissaire de police pour fournir des explications sur sa conduite. L'enquête continue.

Une bande de voleurs à Wattrelos. — On se souvient qu'au mois de décembre dernier, de nombreux vols se commettaient à Wattrelos; les circonstances dans lesquelles ces vols étaient commis prouvaient qu'ils avaient les mêmes individus pour auteurs. A la suite d'une enquête habilement menée par la gendarmerie, quatre individus, les voleurs et les recéleurs, furent arrêtés et condamnés à plusieurs mois de prison.

La peine prononcée contre eux vient à peine d'être purgée qu'ils s'adonnent de nouveau à leur *petit commerce*. Dans le courant de la semaine, Albert Delespaul s'introduisait dans le magasin d'un marchand de mercerie au hameau du Bas Chemin et enlevait une caisse entière de porte-monnaie qui se trouvait à l'étalage.

Il allait quitter la maison lorsqu'il rencontra le patron; pris en flagrant délit, il eut la ressource, pour échapper à la police, de fuir à toutes jambes, abandonnant le produit de son vol. Le lendemain, le même individu, accompagné de plusieurs complices, s'est introduit dans la ferme de M. Liagre, au hameau du Beaulieu, après avoir brisé les poteaux et les fils de fer qui entouraient le jardin.

On signale encore plusieurs autres tentatives à la charge des mêmes inculpés qui, espérons-le, ne tarderont pas à être arrêtés.

Un accident au Hutin. — Dimanche matin, une femme habitant le Hutin, Mme Descamps, était descendue sans lumière dans sa cave. Elle en remontait portant une terrine de lait quant elle fit un faux pas sur l'escalier et dégringola du haut en bas. Mme Descamps se trouvait seule chez elle à ce moment. Son fils Gustave en rentrant vers dix heures, fut étonné de ne pas trouver sa mère dans la cuisine; il parcourut toute la maison et c'est lorsqu'il vit la porte de la cave entr'ouverte qu'il eut l'idée d'y descendre. Il trouva sa mère presque sans connaissance; Mme Descamps s'était en effet fracturée la jambe droite et se plaignait de violentes douleurs aux reins. Elle a reçu les soins d'un docteur qui n'a pas pu se prononcer sur la gravité de son état.

Une chûte, rue de Lannoy. — Un petit garçon de neuf ans, Henri Dugenne, dont les parents habitent une cour de la rue des Longues-Haies, avait été envoyé en course rue de Lannoy, dimanche matin, par sa mère. L'enfant tenait à la main une carafe.

En descendant le trottoir il glissa et tomba; les débris de verre lui firent à la main droite une blessure si profonde qu'on a du transporter le pauvre petit chez un docteur pour faire arrêter le sang qu'il perdait en abondance. Le petit Dugenne se plaint en outre de fortes douleurs dans le côté droit.

Une fête d'escrime. — La société d'armes la *Redoutable*, a décidé, dans sa dernière assemblée générale, de donner une grande fête d'escrime, d'armes et de danse, au profit des pauvres de la ville de Roubaix. La date de cette fête n'est pas encore arrêtée; nous en donnerons le programme en temps voulu.

Parties de chiens ratiers. — Plusieurs parties de chiens ratiers ont eu lieu dimanche à Roubaix; la première, à 4 h. 1/2, chez M. Mesplomb, au Trichon, entre *Bellot*, à M. Delcombre, de Lille, et *Ferry* à M. Blanche, de Tourcoing; chaque chien avait 10 rats à détruire sans exciter. L'enjeu était de 50 francs; c'est *Bellot* qui est resté maître, il a mis 2 m. 14 secondes, tandis que son concurrent a mis 2 m. 20 s.

La seconde partie a eu lieu à midi 1/2, chez M. Huss, au *Broutteux*, place de la Liberté, entre *Bille* à M. Tacy et *Boulotte* à M. Delebart; c'est *Bille* qui est resté maître; il a mis 2 m. 17 secondes tandis que *Boulotte* a mis 4 m. 37 secondes.

Vol d'un porte-monnaie. — Une dame de la rue Saint-Georges, qui était allée à la messe de neuf heures, dimanche, à l'église Saint-Martin, s'aperçut, au moment de la sortie de l'office, qu'on venait de lui voler son porte-monnaie contenant 15 francs. Par suite de l'affluence de monde elle n'a pu distinguer le voleur.

Croix. — Un carrousel attelé a eu lieu dimanche après-midi. Le cortège, composé de l'*Union des Trompettes*, des membres de la commission organisatrice et des équipages au nombre d'une quarantaine, s'est formée à la *Croix Blanche*, estaminet de la *Promenade*, chez M. Watteau, à 3 heures.

Il a parcouru l'itinéraire que voici : grande route de Lille, place Saint-Martin, Grand'Place, rue Holden Crothers, boulevard Victor Hugo, rues de Lille et de la Gare, boulevard de la Chapelle, rue Gambetta, place Saint-Martin et Grand'Place.

Les courses ont commencé à quatre heures un quart, au milieu d'une grande affluence.

Les 147 coureurs inscrits — exactement le même nombre qu'au dernier carrousel — se sont vivement disputé les prix, qui ont été répartis de la façon suivante, après quatre heures de lutte : 1er prix, 40 fr., MM. Moncarré, de Quesnoy-sur-Deûle; 2e, 30 fr., Eugène Laurent, du Breucq; 3e, 25 fr., Desmettre, de Croix; 4e, 20 fr., Arthur Truffaut, de Bailleul (Belgique); 5e, 15 fr., J.-B. Montaigue, de Croix; 6e, 10 fr., Théodore Delnatte, boulanger à Roubaix.

10 autres prix consistant en surprises ont été ainsi remportés : 1er, deux magnifiques vases, don de M. Alphonse Toussaint, MM. Alexand e Laurent, de Croix; 2e, don de M. Vaissier, Vaneste; 3e, pièce montée, don de M. Nihoul, de Croix, Six de Croix; 4e, Dhaegre, de Blandain; 5e, Dumortier, de Blandain; 6e, Octave Leclercq, de Croix; 7e, Decock, de Croix; 8e Ogghe, 9e, Léon Marchal, de Roubaix; 10e, Jérôme Trentesaux.

De très jolies boîtes de savons et de chocolat, offertes par MM. Vaissier et Arthur Mulliez, formaient les prix des dames :

1er prix, Mmes Catherine Cabaret, de Roubaix; 2e, Lepers, de Croix; 3e, Beausire, de Croix.

Le carrousel a pris fin à 8 heures, après trois quarts d'heure de *rebattage*.

Durant le parcours du cortège et pendant les courses, six jeunes gens de la société de gymnastique *La Patriote* ont fait la quête. Le produit s'élève à 60 francs 95.

L'*Union des Trompettes* a joué divers morceaux avec le talent qu'on lui connaît.

Le soir, à dix heures, pour terminer la fête, un feu d'artifice a été tiré rue de la Gare, par M. De Bar, artificier à Marcq-en-Barœul.

La principale pièce, fort belle d'ailleurs, représentait un coureur, la lance à la main, assis sur une « araignée » attelée.

Là aussi, il y avait beaucoup de curieux.

— Il sera procédé dans une salle de la Mairie, le jeudi 21 mai, à 4 heures, à l'adjudication de la fourniture du charbon nécessaire au chauffage des écoles communales et de la Mairie, pendant les années 1891, 1892 et 1893.

Le montant annuel de cette fourniture est évalué à la somme de 1,810 francs et le cautionnement à verser est de 100 francs.

Wattrelos. — *Une mère indigne.* — Une fille dont la réputation n'est pas bonne, Marie Kindts, s'est présentée il y a quelques jours chez une dame habitant le hameau du Breuil et qu'elle connaissait depuis longtemps. Elle prétexta qu'elle devait faire une course dans le voisinage et demanda à cette personne de vouloir bien soigner sa fillette âgée de trois ans. La dame en question s'empressa de rendre ce service; la fille Kindts partit mais, depuis trois jours, elle n'a plus reparu. La police la recherche.

— *Un vol.* — Des voleurs inconnus ont pénétré, dans la nuit de samedi chez M. Blin, cabaretier au hameau de Grimonpont. Ils ont fracturé la serrure de la porte d'entrée au moyen d'un passe-partout qui a été retrouvé. Tous les meubles du rez-de-chaussée ont subi le même sort. Les malfaiteurs, désappointés sans doute de ne pas trouver d'argent, sont partis sans rien enlever.

— *La fraude.* — Les préposés de douane de la brigade de Wattrelos ont arrêté les nommés Edouard Lepers, âgé de 32 ans, demeurant à Hautbourdin, Thomas Kerchove, âgé de 19 ans, et Aimable Thieffry, ouvrier peigneur à Roubaix, qui ont essayé d'introduire en fraude des charges de tabac, d'allumettes et de poivre en grains.

Lannoy. — Le premier jour de la kermesse a attiré beaucoup de monde à Lannoy.

Le soir surtout, l'animation a été grande. Les baraques, fort nombreuses cette année, ne désemplissaient pas. Les forains ont dû faire de bonnes recettes.

Lys lez-Lannoy. — Samedi soir, à huit heures et demie, M. X..., de Lannoy, revenait en voiture de Roubaix.

Près du passage à niveau de la gare, il fit prendre le trot à son cheval pour lui faire dépasser plusieurs chariots. En cet endroit, se trouve un talus assez élevé qui borde la route et qui n'était pas éclairé. Une roue du cabriolet s'engagea sur ce talus et la voiture versa.

M. X... avait heureusement pu sauter à bas de son siège; il n'a pas été blessé.

Tout se borne à des dégâts matériels.

Que de fois l'on hésite à se servir d'eaux de table dont la composition suspecte inspire, à juste titre, les méfiances les plus légitimes !

Au contraire, l'emploi de l'eau du Saulchoir est entièrement basé sur la science et sur des données exactes : des illustrations médicales et scientifiques ont reconnu son efficacité, tant comme eau de table digestive que comme produit tonique et réparateur. C'est le plus économique et le meilleur des ferrugineux contre la chlorose, l'anémie, la névrose, le manque d'appétit, l'épuisement.

Il suffit, pour se convaincre de la vérité de cette assertion, de parcourir les attestation flatteuses que le Saulchoir a méritées de savants compétents. Nous ne saurions donc trop recommander au public, à l'approche de la bonne saison, de se munir d'eau de cette excellente source : on en trouvera à la librairie du *Journal de Roubaix*, chez MM. Delaporte, Deschodt, Quaghebeur, Dienne, Corbeaux, Delarra, Dubureq, Camber, Wicart, Fontaine, Richert, Coille, Druelle, Leroy, Bule, Deberdt, Auguste Legrand, Leflon, Delelis, Turlur, Hennequant, Taillier, Florquin, Logez; chez MM. Montignies, rue du Bois, Tiberghien, Calonne et Duthoit, rue de l'Epeule, Dendievel, rue Saint-Georges, Durant, rue de l'Ermitage, Desfontaines, Grande-Place, à l'Epicerie centrale. 53254—26529

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier,** de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, à partir du 28 courant, tous les jeudis (excepté le 3me jeudi du mois), de 9 heures à midi, et de 2 à 5 heures, rue du Collège, 73 (en face du Collège). 53317—26558

Nous apprenons qu'un de nos agriculteurs a entrepris la vente, dans notre ville, de lait pur non écrémé, mis en boîtes scellées. Le lait qui est la base de l'alimentation des enfants et des malades, a besoin d'une grande pureté. Notre ville manquait jusqu'ici de garanties qu'offre le propriétaire de la Makellerie en livrant ses boîtes au public. Ses étables ne se composent que de bêtes de race flamande, dont l'état sanitaire est reconnu par un vétérinaire. Le lait est mis en boîte sans écrémage et sans addition d'aucune sorte; le scellement donne au client une garantie de provenance que nous lui recommandons.

Nous ne pouvons que féliciter le propriétaire de la Makellerie de son innovation dont la nécessité se faisait sentir à Roubaix, et qui ne peut manquer d'être goûtée du public. De nombreux dépôts existent déjà et nous sommes persuadés que les dépositaires auront qu'à se louer du lait pur qu'ils vendront. 26630

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France. 266231

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre, pour le prix minime de **1 fr.**, un excellent **TIMBRE CAOUTCHOUC** monté sur plaque métal et enfermé dans une jolie boîte en métal blanc inoxydable.

Le même, avec manche, depuis **1 fr. 50** jusque **2 fr. 50**, selon le genre. 52206—26052

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix* — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

PATRONS ET OUVRIERS

Ce qu'ils doivent faire

Tous nos lecteurs ont admiré comme nous l'émouvante allocution prononcée, lors des funérailles des victimes de la catastrophe de Fourmies, par M. le doyen de St-Pierre.

Ces nobles pensées inspirées par la charité chrétienne et par le plus pur patriotisme ne sauraient être, trop connues ni trop répandues. Et nous avons cru répondre au désir de beaucoup de nos concitoyens en faisant imprimer ce discours.

Tous ceux qui comprennent quels devoirs s'imposent au patron et à l'ouvrier dans ces temps troublés, tous les amis de la Paix sociale, voudront répandre autour d'eux cette petite feuille. C'est la parole d'un homme distingué vivant au milieu des populations industrielles, d'un Citoyen aimant sa Patrie, d'un Prêtre héroïque, d'un Pasteur qui a prouvé qu'il était prêt à donner sa vie pour son troupeau. A tous ces titres, cette parole mérite d'être écoutée et entendue et ceux qui la distribueront parmi leurs amis, parmi leurs ouvriers, feront œuvre utile et bienfaisante.

Le discours de M. le Doyen de Fourmies est en vente à la librairie du *Journal de